

Convention "organisme-ami" ASLD-Jardinot signée à l'été 2015.

Créée au milieu du 20^e siècle, **Jardinot** est l'association nationale des jardins familiaux et collectifs issue du personnel de la SNCF. Elle est désormais « ouverte à toute personne souhaitant participer aux activités de l'association ». Récemment, par convention « organisme-ami », elle permet l'adhésion de structures collectives. C'est à ce titre que notre **association Sports et Loisirs à Dury (ASLD)** a signé la première convention de ce type au niveau du département de la Somme.

Désormais, **ASLD** est destinataire de *la documentation Jardinot* et peut bénéficier de *ses services*.

Documentation

- *La vie du jardin et des jardiniers – Le jardinage raisonné*¹. Ce bimestriel circule parmi les participants aux ateliers "Côté potager"
- *Le guide de sélection – Le catalogue des adhérents de Jardinot*². Des exemplaires ont été remis en juin 2016, d'autres sont à disposition sur simple demande (philippe.monchaux@laposte.net).

Commande

1 / Chaque adhérent qui le souhaite est invité à exploiter le catalogue afin d'établir sa commande. Les commandes individuelles sont compilées. La commande collective est transmise à **Jardinot**. **ASLD** avance le montant de la commande collective en réglant directement **Jardinot**.

2 / Les articles sont acheminés en trois livraisons saisonnières (automne, hiver et tout début du printemps). À la réception de la commande, les adhérents concernés sont avisés des modalités de ventilation des produits livrés et du coût. Au moment de la remise des graines et produits chacun règle le montant de sa commande à **ASLD**

Pour tout renseignement philippe.monchaux@laposte.net

¹ Quelques rubriques au sommaire : le jardinage raisonné, les coins (agrément, potager, petits jardiniers, matériel, verger, apiculture, bibliothèque ...), les travaux du mois (au potager, au verger, en agrément, apiculture) pour chacun des 2 mois du bimestriel

² Une première commande a été transmise en juillet 2016. Une commande complémentaire reste possible.